Image not found or type unknown

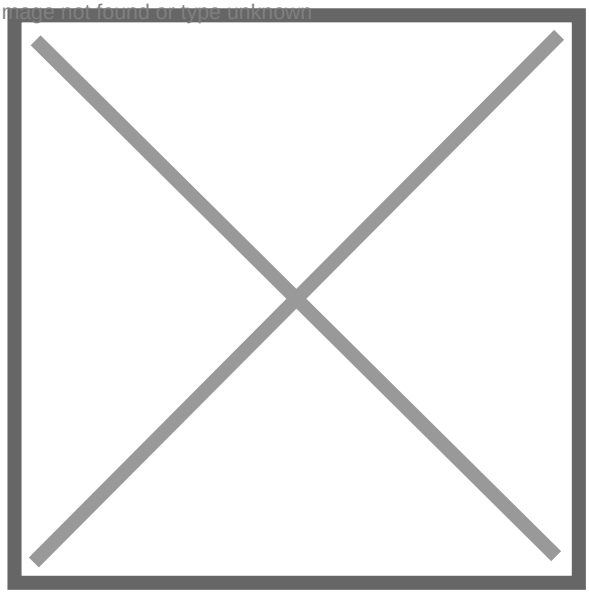

Mon mari était déja marié au maroc

Par **aboutaj**, le **21/05/2012** à **23:26**

Bonjour,
je suis de nationalité francaise je me suis mariée a un marocain du bled en decembre 2000 je viens d apprendre qu au moment de notre mariage il était marié au maroc je suis sa 6eme femme mariage divorce profite des femmes et les jette une fois usée il est parti avec une autre femme en france il y a 6 mois que dois je faire car il a profité de moi m a usé moralement et physiquement par ces harcelements et sa méchanceté merci

Par **amajuris**, le **23/05/2012** à **15:54**

bjr,
ou vous êtes-vous mariés ? en France ou au Maroc ?
si le mariage a eu lieu au Maroc et non transcrit en France, vos recours sont limités sachant que la polygamie est autorisée au Maroc (mais avec des conditions comme l'accord de l'autre épouse).
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés